

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modifications des conditions d'exploitation d'un centre de tri et d'une installation de production de CSR (combustible solide de récupération)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Modification d'une ICPE existante. Prises seules, les modifications envisagées entraînent notamment une augmentation de la puissance maximale installée des machines et de la capacité maximale de transit de déchets non dangereux, qui sont supérieures aux seuils d'enregistrement associés aux rubriques correspondantes (2260-1a et 2714-1). Ces modifications n'engendrent pas de dépassement de seuils nécessitant une évaluation environnementale systématique du projet (IED et SEVESO).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société BBCI exploite sur la commune des Monts-Ronds (25) des installations de réception et tri des déchets du BTP et DIB et de production et stockage de combustible solide de récupération (CSR).

La société BBCI souhaite y apporter les modifications suivantes :

- Ajout d'une ligne de préparation de bois B sur une zone d'extension du site d'activité au Nord-Est des bâtiments de tri et de stockage du combustible ;
- Ajout de quatre cellules pour stockage des matériaux produits et/ou nécessaires à la composition du mélange combustible pour alimentation de l'installation voisine de production d'énergie renouvelable par cogénération (gazéification).

Ce projet est détaillé dans une notice explicative jointe en annexe du présent document et rédigé pour compléter notamment l'examen du critère 1) de l'article R.181-46-I du Code de l'Environnement.

Il n'y a pas de travaux de démolition prévus dans le cadre de ce projet.

4.2 Objectifs du projet

Le centre de tri est actuellement pourvu d'une plateforme unique de réception et de tri pour les déchets issus du BTP et DIB et pour le bois. Le traitement des deux filières est effectué en alternance sur la ligne de traitement existante en fonction des besoins de production.

Avec la création d'une nouvelle ligne de traitement dédiée au bois, le fonctionnement du site devrait être optimisé grâce à la dissociation des deux filières dans l'espace. En effet, une telle organisation permettra d'ajuster la production en fonction des besoins en parallèle sur les deux filières.

L'ajout d'espaces de stockage supplémentaires sur la zone d'extension (bois, CSR), permettra d'augmenter la résilience du processus de production de combustible en créant des espaces de stockage tampons à différents niveaux de la chaîne de production.

Par conséquent, l'augmentation de la production de combustible et de la résilience du process permettra de fournir le combustible nécessaire au fonctionnement de l'installation voisine de production d'énergie dont le fonctionnement devrait être optimisé suite à son rachat par une autre société, tout en conservant les débouchés existants vers d'autres filières (par exemple, les cimenteries).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement auront lieu sur une zone d'extension du site, sur la parcelle n°37 pour partie, 45 pour partie, 46 pour partie, 47 pour partie et 48 de la section A au Nord-Est des bâtiments de tri et de stockage du combustible existants. La surface de la zone d'extension liée au projet est d'environ 5 800 m².

La phase de travaux comprendra :

- une étape de terrassement et d'installation des nouveaux réseaux sur la zone d'extension ;
- une étape de réalisation des travaux de génie civil ;
- une étape de mise en place des éléments du process et de la charpente métallique de la structure sur la zone d'extension.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les modifications engendrées seront :

- l'existence d'une ligne de traitement supplémentaire spécifique au bois B ;
- l'installation de quatre nouvelles cellules pour le stockage des matériaux produits et/ou nécessaires à la composition du mélange combustible pour alimentation de l'installation de production d'énergie voisine. Les dimensions de ces cellules seront identiques aux cellules déjà existantes par ailleurs (30 x 5 x environ 8,7 m utiles de hauteur) pour une augmentation d'une capacité cumulée de 5 200 m³ (capacité unitaire de 1 300 m³).

La notice explicative jointe en annexe décrit la configuration des installations en phase d'exploitation. Le plan du site, dans sa configuration projetée, est fourni en annexe 4. Il précise les implantations envisagées. Il est à noter que l'implantation des silos est susceptible d'évoluer en fonction des conclusions des études complémentaires à mener (étude de danger notamment).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les installations de réception et tri des déchets du BTP et DIB et de préparation et stockage de CSR ont déjà été soumises à autorisation au titre de la réglementation sur les ICPE. La procédure commune aux installations susvisées et à l'installation de production d'énergie par cogénération a abouti à la prise de l'arrêté d'autorisation du 07 juillet 2015. Suite au changement d'exploitation de cette dernière, deux arrêtés préfectoraux ont été pris le 28 avril 2016, pour la plateforme de tri et de production de CSR d'une part, et l'installation de production d'énergie d'autre part.

A l'issue de l'examen au cas par cas, un porter-à-connaissance sera déposé auprès des services de l'État. Il présentera le projet et les analyses complémentaires évoquées dans la notice explicative jointe.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la zone à imperméabiliser	5 800 m ²
Superficie de la zone imperméabilisée actuelle sur l'emprise du site	16 100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Naglans,
25660 LES MONTS-RONDS

Références cadastrales :

- Section A, parcelles n°28, 35, 37pp ,
45pp, 46pp, 47pp et 48

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 0 4 ' 5 7 " 48E Lat. 4 7 ° 0 9 ' 5 5 " 04N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La société BBCI est autorisée à exploiter une installation de réception et tri des déchets du BTP et DIB et de préparation et stockage de CSR par arrêté préfectoral du 07 juillet 2015, modifié par l'arrêté préfectoral du 28 avril 2016.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	"Moyenne Vallée du Doubs" (ZPS ; ZSC) à 1,8 km du projet ; "Vallée de la Loue et du Lison" (ZPS ; ZSC) à 4 km du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	"Falaises d'Ormans et de la vallée de la Brème" à 3,4 km du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<p>Ressources</p> <p>Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'embauche de personnel supplémentaire va entraîner une légère augmentation de la consommation en eau du site. Cette eau est fournie par le réseau public d'alimentation en eau potable. Une hausse temporaire de la consommation est également à prévoir lors de la phase de travaux.</p> <p>Il n'y aura pas de prélèvement d'eau pour utilisation dans le process industriel. Le lavage des installations sera effectué grâce à la réutilisation des eaux pluviales.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
<p>Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'impliquera pas de drainage ou de modification des masses d'eau souterraines.</p>
<p>Est-il excédentaire en matériaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra être excédentaire en matériaux dans le cadre des travaux de terrassement. Ces matériaux seront gérés sur l'emprise du pôle minéral.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
<p>Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas déficitaire en matériaux.</p>
<p>Milieu naturel</p> <p>Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site d'étude est très largement artificialisé. Aucune atteinte significative du projet n'est attendue sur la faune, la flore, les habitats naturels ou les continuités écologiques.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
<p>Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'absence d'aire d'interaction entre l'emprise du projet et les habitats des sites Natura 2000 les plus proches induit l'absence d'incidences liées au présent projet.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone de ce type ne se trouve dans l'emprise du projet. Aucune interaction n'est à prévoir.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans une zone à vocation industrielle. La zone d'extension est une plateforme en partie aménagée, constituée de cailloux concassés. Elle sera imperméabilisée par dépôt d'enrobé dans le cadre du projet. Il n'y a pas de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers. Voir la notice explicative jointe en annexe.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites industriels et établissements les plus proches sont ceux directement liés aux activités de la société BBCI (carrière, centrale d'enrobage, installation de traitement de déchets dangereux) et de l'installation de production d'énergie par cogénération. Les modifications projetées auront probablement une incidence sur les risques technologiques, notamment au niveau du risque incendie (augmentation des capacités de stockage de bois). Voir la notice explicative jointe en annexe.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'image d'une grande partie du département, le projet se situe en zone de sismicité modérée (zone 3). De plus, le projet est situé dans une zone soumise à l'aléa affaissement /effondrement (niveau d'aléa 4 - fort) du fait de la forte densité d'indices karstiques de type dolines ou effondrement de cavités souterraines. Cet aléa engendre un risque de dommage aux constructions projetées. Voir la notice explicative jointe en annexe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En se basant sur l'évaluation des risques sanitaires réalisée en 2015 et au vu de la situation projetée, les risques sanitaires liés à l'exploitation sont jugés négligeables.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'intègre dans un site existant, à proximité d'autres installations qui ont fait l'objet d'études sanitaires ayant conclu à un risque négligeable. Voir la notice explicative jointe en annexe.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension géographique du site et le développement de l'activité va engendrer une hausse du trafic routier nécessaire à l'approvisionnement du site (déchets, bois) et au départ de combustible pour livraison. Lors de la phase de travaux, une hausse du trafic est à prévoir pour l'approvisionnement en matériaux de construction (poids-lourds) et lié aux arrivées et départs des personnes prévues sur le chantier (véhicules légers). Voir la notice explicative jointe en annexe.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nouvelles installations pourraient être à l'origine d'émissions sonores (notamment les broyeurs). Le site d'activité est localisé dans le pôle minéral et industriel des Monts-Ronds où plusieurs autres installations sont à l'origine d'émissions sonores (notamment la carrière). Des émissions sonores sont à prévoir lors de la phase de travaux. Voir la notice explicative jointe en annexe.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une grande partie de la matière réceptionnée sur le site est composée de déchets. S'agissant de déchets du BTP/DIB et déchets de bois, ils sont peu susceptibles d'émettre des odeurs (comparativement à des ordures ménagères par exemple).</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les nouvelles installations pourraient être à l'origine d'émissions vibratoires (notamment les broyeurs).</p> <p>Le site d'activité est localisé dans le pôle minéral et industriel des Monts-Ronds où plusieurs autres installations sont à l'origine d'émissions vibratoires (notamment la carrière).</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est susceptible d'engendrer des émissions lumineuses (éclairage des installations de nuit) mais cette incidence sera faible par rapport à la situation actuelle sur le pôle minéral et industriel.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La nouvelle ligne de préparation du bois est susceptible de générer des émissions de poussières. Un système de collecte et de traitement des poussières sera mis en place pour minimiser ces rejets.</p> <p>Les émissions liées au trafic routier sont susceptibles d'augmenter en phase d'exploitation (livraison de déchets, bois et combustible) ainsi qu'en phase de travaux (apport de matériaux de constructions, mouvements de personnel).</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'entraînera pas de rejet liquide d'eaux usées d'origine liée au process industriel.</p> <p>Le projet va nécessiter l'imperméabilisation de la zone d'extension, ce qui va générer des volumes plus importants d'eaux pluviales susceptibles d'être polluées. Cependant, celles-ci seront collectées et traitées par le système en place (bassins récupérateurs-décanteurs) et seront réutilisées sur le pôle d'activités.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet va nécessiter l'imperméabilisation de la zone d'extension, ce qui va générer des volumes plus importants d'eaux pluviales susceptibles d'être polluées. Cependant, celles-ci seront collectées et traitées par le système en place (bassins récupérateurs-décanteurs) et seront réutilisées sur le pôle d'activités. Le projet va probablement entraîner l'embauche de personnel supplémentaire ; ce qui va légèrement augmenter le volume d'eaux usées sanitaires produites.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité du site engendre la production de déchets liés au fonctionnement du site et issus du tri des déchets de BTP et DIB entrants. Le projet va engendrer des volumes de déchets plus importants mais de même nature que ceux déjà produits. Les modalités de gestion et filières de valorisation ou élimination sont déjà connues et utilisées.</p> <p>Une production de déchets spécifique est à prévoir (huiles usagées, emballages) lors de la phase de travaux.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est positionné à distance de tout périmètre de protection des monuments historiques, sites inscrits ou classés et zone de présomption de prescription archéologique. Une entité archéologique avait été recensée au niveau de la carrière lors de son exploitation mais les risques de découverte archéologique fortuite sont extrêmement limités.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne modifiera pas l'affectation des sols, ni la vocation industrielle du secteur. Il n'aura pas d'impact sur les espaces agricoles et forestiers du secteur. Il est localisé à distance des grands secteurs touristiques de la région.</p> <p>Voir la notice explicative jointe en annexe.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet se cumulent avec celles des activités de l'installation de production d'énergie par cogénération qui est voisine du projet, mais aussi avec celles des activités du pôle d'activité exploité par la société BBCI (une carrière, une centrale d'enrobage et une installation de traitement de déchets dangereux (biotertres)).

Cela concerne notamment les nuisance sonores et les émissions dans l'atmosphère (poussières).

Au 06 décembre 2022 (date de la dernière mise-à-jour des avis de l'autorité environnementale sur les plans, programmes et projets dans le Doubs), aucun avis n'a été rendu par l'Autorité environnementale pour un projet situé à moins de 3 km du centre de tri des déchets et de production de CSR. Aucun effet cumulé avec d'autres projets à venir n'est à prévoir.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures d'évitement et de réduction des effets négatifs qui seront à mettre en œuvre lors de la phase de travaux et lors de la phase d'exploitation sont présentées dans la notice explicative jointe en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
22-359_Notice explicative : Notice explicative jointe à la demande d'examen au cas par cas (CERFA 14734-03)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saône

le, 12/12/2022

Signature

